

DÉLIBÉRATION N°2026-34

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Vu la délibération n° 2025-64 du 09 décembre 2025 portant approbation de la revalorisation triennale de l'IFSE ;

Vu l'avis favorable du CSAE en date du 02 avril 2026.

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	31
Membres présents ayant voix délibérative :	23
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	5
Quorum :	16

Considérant la délibération n° 2025-64 du 9 décembre 2025 du Conseil d'administration approuvant la revalorisation triennale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) applicable à l'ensemble des personnels titulaires ;

Considérant qu'une mise à jour de la situation des agents de catégorie B exerçant des fonctions informatiques a été engagée afin d'intégrer la prime de fonctions informatiques dans les montants d'IFSE ;

Le conseil d'administration de Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

L'intégration de la prime de fonctions informatiques (PFI) dans l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) applicable aux agents de catégories B exerçant des fonctions informatiques est approuvée.

A compter du 1er janvier 2025, cette mesure conduit à une revalorisation mensuelle brute de l'IFSE de :

- 200 € pour le groupe B3 ;
- 208 € pour le groupe B2 ;
- 224 € pour le groupe B1 ;

Le tableau récapitulatif relatif à la revalorisation IFSE des catégories B incluant la PFI est annexé à la présente délibération.

Fait à Nîmes le 19 mai 2026

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Revalorisation IFSE - catégorie B

		<u>Planchers/plafonds ministériels</u>		<u>Unîmes au 01/01/2022</u>	<u>Unîmes au 01/01/2025</u> Revalorisation triennale		
Corps	Grade	Plancher mensuel	Plafond mensuel				
B1	TECH	TECH CE	339,17 €	1 393,33 €	442,75 €	Avec PFI : 696,75 € Sans PFI : 472,75 €	
		TECH CS					
		TECH CN					
	SAENES	SAENES CE		1 456,67 €	450 €	480 €	
		SAENES CS					
		SAENES CN					
	BIBAS	BIBAS CE		1 393,33 €	442,33 €	472,33 €	
		BIBAS CS			439,00 €	469,00 €	
		BIBAS CN			423,17 €	453,17 €	
B2	TECH	TECH CE	329,17 €	1 246,67 €	431,25 €	Avec PFI : 669,25 € Sans PFI : 461,25 ou 510 € ⁽¹⁾	
		TECH CS					
		TECH CN					
	SAENES	SAENES CE		1 334,58 €	433,33 €	463,33 €	
		SAENES CS					
		SAENES CN					
	BIBAS	BIBAS CE		1 246,67 €	433,33 €	463,33 €	
		BIBAS CS			432,33 €	462,33 €	
		BIBAS CN			413,17 €	443,17 €	
B3	TECH	TECH CE	314,17 €	1 100 €	419,75 €	Avec PFI : 649,75 € Sans PFI : 449,75 €	
		TECH CS					
		TECH CN					
	SAENES	SAENES CE		1 220,83 €	416,67 €	446,67 €	
		SAENES CS					
		SAENES CN					
	BIBAS	BIBAS CE		/	/	422,33 €	452,33 €
		BIBAS CS				419,00 €	449,00 €
		BIBAS CN				403,17 €	433,17 €

Légende :

Modification